

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Une chose bonne à savoir. — IV Correspondance romaine. — V La Palestine. — VI Notre-Dame-des-Neiges et la Côte-des-Neiges (5e article). — VII Notice biographique sur le R. P. Michaud, C. S. V. — VIII Cérémonie religieuse au Couvent de Saint-Laurent. — Aux prières.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 25 janvier

SAINTE FAMILLE de Nazareth, 2e cl. ; mém. du IIIe dim. ; préf. de Noël ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de S. Polycarpe et du dim.

Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, consécration au saint et immaculé Cœur de Marie.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 1 février

Dans les paroisses de Saint-Blaise, Sainte-Dorothée, Saint-Jean-de-Matha, de Sainte-Agathe, de Saint-Romuald et de Saint-Tite, on anticipe au 1er février, la solennité (sans bénédiction de cierges) de la PURIFICATION de la Sainte Vierge.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Sainte-Brigide ; solennité de celui de Saint-François-de-Sales.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de Sainte-Brigide (Ottawa et Manotick) ; solennité de celui de Saint-François-de-Sales (Pointe-Gatineau).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête des titulaires de Saint-Ignace (North Stanbridge), de Saint-Ephrem et de Sainte-Brigide.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Julien (Wolfstown).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-François-de-Sales et de Saint-Valérien (Bulstrode).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Fête de titulaire de Sainte-Ignace (Coteau-du-Lac) ; solennité de ceux de Saint-Polycarpe et de Saint-Chrysostôme

100.

UNE CHOSE BONNE A SAVOIR

PLUSIEURS journaux de Montréal ont beaucoup parlé, depuis quelque temps, des Sœurs de la Providence.

Les trois ou quatre cas de variole qui se sont déclarés, en novembre, à l'orphelinat Saint-Alexis et la récente décision de la commission d'hygiène à ce sujet ont donné lieu à des articles à sensation.

« Sous le coup de la loi. » « Les Sœurs sont tenues responsables. »
« Procédures au criminel. »

De tels titres, placés, en gros caractères, dans un endroit bien apparent, étaient de nature à solliciter l'attention des lecteurs.

L'effet désiré a été sans doute obtenu.

Au cours de ces articles : des renseignements pénibles pour les bonnes sœurs, des blâmes sévères, des menaces.

Vous y chercherez en vain un mot d'excuse, une explication bienveillante, des circonstances atténuantes.

Les fautes commises à l'encontre des règlements du bureau d'hygiène sont, dit-on, très graves !

Il faut nécessairement un exemple !

Mais le rapport du médecin officier de santé — rapport très détaillé et impartial — ne conclut à aucune punition.

Cela importe peu.

Ce sont des religieuses, des sœurs de la charité qu'on veut frapper !

Cela importe peu.

Ces religieuses sont un bienfait incalculable pour la ville. L'an dernier, dans la seule cité de Montréal, elles ont reçu, en moyenne, près de 900 pauvres internes, visité 3,848 malades à domicile, distribué aux pauvres du dehors : 25,894 repas, \$5,689.00 en argent, et \$10,213 en vêtements et en provisions, servi gratuitement 34,753 prescriptions médicales, passé 2,690 nuits auprès des malades !

Cela importe peu.

L'orphelinat Saint-Alexis possède à peine les ressources strictement suffisantes pour loger, vêtir et nourrir les 110 petites abandonnées qui n'ont plus sur la terre, pour les aimer et les secourir, que les dévouées religieuses de cette institution charitable.

Le fait seul de la mise en quarantaine a déjà occasionné une perte de près de \$600.00.

Cela importe peu.

Que la loi suive son cours.

Les Sœurs paieront d'abord les frais de la quarantaine et de la désinfection : — la bagatelle de \$283.21.

On verra plus tard s'il n'est pas opportun de pousser les choses plus loin, de poursuivre au criminel la directrice de l'établissement.

Laissons l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de sa tête !

* *

Nous ne voulons pas nous constituer ici le défenseur des autorités administratives de l'orphelinat Saint-Alexis, en ce qui concerne les infractions commises contre les règlements du bureau d'hygiène. Il y a eu des imprudences, des oublis, de l'ignorance.

Nous l'admettons sans réserve.

De la mauvaise volonté, non.

Un refus formel et conscient de se soumettre aux lois, encore moins.

Quoiqu'il en soit, la loi a été violée, involontairement violée, il est vrai, mais enfin violée.

Strictement parlant, les dépenses devaient donc être payées par les Sœurs.

Soit.

Le compte, présenté samedi soir, a été soldé dès le mardi suivant.

Le respect dû aux règlements du bureau d'hygiène, la nécessité de terrifier par un châtement exemplaire, exigent une poursuite devant les tribunaux.

Soit encore.

Une enquête, un procès régulier, mettra les choses au clair..

Nous avons la conviction que les Sœurs en sortiront avec les sympathies du public.

Mais encore une fois, notre but n'est pas actuellement de disculper les religieuses de l'orphelinat Saint-Alexis.

Il est cependant une chose bonne à connaître dans les circonstances présentes, une chose qu'il est de notre devoir de rappeler aux lecteurs de la *Semaine Religieuse*, et que nous voudrions crier au pays tout entier.

Cette chose, c'est la conduite admirable, le dévouement sans borne, l'esprit de sacrifice, poussé jusqu'à l'héroïsme, dont ont fait preuve les mêmes Sœurs de la Providence, lors de la terrible épidémie de la petite vérole en 1885.

Mise, en présence de ce souvenir, hélas ! trop tôt oublié, la population de Montréal, au lieu d'être tentée de prêter l'oreille à une critique acerbe, peut-être injuste, sentira s'éveiller en elle, si bonne, si généreuse, si profondément chrétienne, des sentiments de sympathie et de légitime reconnaissance.

C'est tout ce que nous voulons.

* * *

Qui d'entre nous n'a encore présentes à la mémoire les scènes de terreur et d'effolement dont Montréal fut témoin au cours de l'été et de l'automne de 1885 ?

La petite vérole y faisait des victimes par centaines, par milliers !

Pas d'hôpital pour recevoir les patients !

Pas d'organisation régulière et efficace !

Les autorités civiles durent recourir à la charité et au dévouement de nos communautés religieuses.

Il fallait bien au moins visiter à domicile les pauvres varioleux !

Dans le cas de détresse, on sait à qui s'adresser.

L'instinct guide alors.

Le bureau de santé s'adressa donc..... aux Sœurs de la Providence.

N'écoutant que le besoin le secourir, même au péril de leur vie, les membres souffrants de Notre-Seigneur Jésus-Christ, oubliant *le passé*, alors qu'elles avaient la direction de l'hôpital des varioleux, haureuses du reste d'être utiles à la ville de Montréal, en ces conjonctures difficiles, les Sœurs de la Providence se rendirent avec empressement à la demande qui leur était faite par le bureau d'hygiène.

Trente-quatre religieuses furent mises à la disposition de la partie Est de Montréal.

Elles apportèrent, dans l'accomplissement de leur héroïque mission, un dévouement, un oubli d'elles-mêmes que Dieu seul saura récompenser au jour des éternelles rétributions.

Ouvrir un registre pour y inscrire les familles secourues, faire un rapport hebdomadaire au comité, correspondre régulièrement avec lui, emmagasiner les provisions sèches dans un département spécial, visiter à domicile les varioleux, leur distribuer des vivres, des vêtements, des remèdes, veiller les mourants, ensevelir les morts, s'exposer au danger de la contagion et à celui de la répandre dans la communauté : est-ce assez pour prouver que l'on est prêt à toutes les fatigues, à tous les renoncements et à toutes les immolations?

* * *

3,772 varioleux furent visités et secourus.

La ville ne leur distribua, par l'entremise des Sœurs de la Providence que \$1,550.19 : un peu plus des trois cinquièmes que le seul orphelinat de Saint-Alexis vient de payer pour avoir enfreint, sans bien s'en rendre compte, les règlements du bureau de santé.

Quant à indemniser les Sœurs de la Providence de leurs travaux, de leurs veilles, de leurs dépenses personnelles, de leurs sacrifices, il n'en fut pas même question — du moins les chroniques de l'Institut n'en parlent pas. Dans tous les cas, les Sœurs ne reçurent aucune rémunération.

Les choses que nous rappelons ici sont déjà loïn. Mais s'il est vrai que nous devons écrire les injures sur le sable et les bienfaits

sur la pierre, il nous semble que Montréal ne doit pas les avoir oubliées.

Il est facile de se livrer, au prix de l'argent et de l'or, à la garde et à la défense des intérêts matériels d'une cité.

La chose est plus difficile quand il s'agit de le faire au prix de l'oubli de soi-même et en prévision de l'ingratitude et de la malveillance.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 26 décembre 1902.

DN ces jours de fêtes, tout chôme à Rome. On ne voit que voitures courant de droite et de gauche pour porter les différents prélats aux visites obligatoires. A Rome en effet, les visites et les souhaits se font pour *le feste natalizia*. Comme c'est à cette époque que les anges sont venus annoncer au monde une grande joie, les romains profitent de cet anniversaire pour se souhaiter toute sorte de bonheur et mettre leurs vœux sous la protection de l'enfant Dieu.

— L'usage des messes de minuit n'est pas encore très en vigueur à Rome, et avant 1870, Sainte-Marie-Majeure en avait le privilège presque exclusif, que partageaient seulement les églises françaises, conservant en cela les us et costumes de la mère-patrie. Depuis 1870, quelques églises entr'ouvrent leurs portes, mais on ne peut être admis à la messe que sur une carte d'invitation. On se défie des vagabonds qui pourraient apporter à cette heure dans les églises autre chose que la préparation d'un cœur pur et d'une âme pleine de bonne volonté.

— Sainte-Marie-Majeure a inauguré cette année le lumière électrique qui, pour la première fois, y a illuminé la nuit de Noël. Bien entendu, cette lumière n'est acceptée que pour dissiper les ténèbres et son usage liturgique est strictement prohié. Mais même sous

cette forme son usage se répand de plus en plus dans Rome. Les cérémonies des béatifications et canonisations l'emploient de jour en jour et en plus grande abondance. Les anciens lampadaires chargés de gros cierges de cire qui resplendissaient dans la pénombre, mais laissaient découler des gouttes de cire brûlante, tendent à être remplacés par des lampadaires électriques. Toutefois, pour conserver ce que j'appellerais la tradition, on emploie des lampes effilées qui imitent la bougie. A distance, on ne s'aperçoit de la différence que par l'intensité de la lumière.

— De toutes les réceptions qui se font en ces jours, la plus solennelle est celle du Souverain Pontife. Le pape réunit les cardinaux, archevêques et évêques, prélats et camériers, et après avoir entendu le discours de fête prononcé par le cardinal doyen du Sacré Collège, y répond par une allocution. Celle-ci est en général inspirée par la fête du jour, et rarement le Pape en profite pour faire des incursions sur le terrain de la politique. On ne cite guère que deux allocutions qui aient marqué comme une interruption de cette tradition. L'une est celle que Léon XIII prononça après l'acte du Prince Ferdinand faisant passer son fils Boris de la religion catholique à la religion orthodoxe. Le Pape stigmatisa en termes énergiques cette apostasie d'un prince chrétien préférant une couronne temporelle à la couronne éternelle. Le 23 de cette année, le discours pontifical a encore eu une portée politique très accentuée.

Le pape a parlé de trois choses. D'abord des religieux, la partie la plus choisie de son troupeau, qui ont rendu tant de services à l'Eglise et à la société ; du divorce qui menace en Italie de détruire la famille et la religion ; enfin de la démocratie chrétienne pour bien montrer en quoi l'action de bienfaisance catholique populaire, qu'on appelle démocratie chrétienne, s'écarte du concept socialiste qui est l'égalité de classes et la négation de tout pouvoir religieux. L'émotion du Souverain Pontife, après les deux premières parties de son discours fut telle qu'il ne put continuer et déclara qu'on

lirait le reste de cette allocution. Et en effet l'émotion du Souverain Pontife était profonde. En disant qu'il défendrait les droits de l'Eglise, en parlant de la persécution qui est réellement dirigée contre la religion chrétienne que l'on veut anéantir, sa main frappait les appuis de son fauteuil avec une force telle que l'on en entendait les coups de toute la salle du trône. Léon XIII, après cet effort retomba comme épuisé, s'épongea le front recouvert de sueur, et l'émotion l'obligeant à s'arrêter, conclut par quelques paroles de remerciement qui précédèrent la bénédiction apostolique donnée à toute l'assistance. La réception qui suivit, et qui porte le nom de baise-main, fut courte. Tout le monde comprenait que le pape avait besoin de repos, et ceux qui avaient des demandes à lui adresser les réservèrent pour une autre circonstance.

— Un proverbe dit « a beau mentir qui vient de loin ». C'est bien ce que l'on pourrait appliquer à ce récit de voyage d'un arabe qui, au XVIIe siècle, fit un tour en Occident et voulut raconter à ses compatriotes ce qu'il y avait vu. Ce récit se trouve dans le codex 286 du Vatican. Sans pouvoir citer tout ce qu'il dit, je me contenterai de cet aperçu consacré aux richesses de Saint-Jean de Latran. Après avoir dit que cette Eglise possède 28 portes en cuivre et autant en argent, 600 chapelles, il ajoute : « Il y a aussi trois coupelles énormes, trois nerfs, et 130,000 chaînes d'or et d'argent pour suspendre des lampes. Elle possède 400 cruches d'or et 1,200 en cuivre et 360 éventails autour du maître autel. Ils sont inestimables, car ils valent plus que l'or. Le nombre des croix d'or que portent les prêtres en main lorsqu'ils vont avec le Saint-Sacrement est de 240. Il y a 6,436 évangiles recouverts d'or, de perles, de rubis, etc. »

Après avoir lu ce récit qui ressemble à s'y méprendre à ces descriptions fantastiques des palais des mille et une nuits, on est en droit de se demander ce que valent les récits des orientaux, et avec quelle prudente réserve on doit les alléguer comme source de preuves historiques.

DON ALESSANDRO.

LA PALESTINE

LA Palestine, patrie terrestre du Christ, et théâtre de la vie du peuple de Dieu, fait aujourd'hui partie de la Turquie d'Asie, avec une population de 300,000 habitants : Arabes, Turcs, Grecs et Juifs.

La Palestine, aussi petite que la Belgique en superficie, a 50 lieues de longueur sur 25 à 30 lieues de largeur.

Ce pays, autrefois si riche et si vivant, est aujourd'hui désolé et dépeuplé.

Une fissure volcanique, le Ghor, s'étend du Liban à la mer Rouge et forme, dans sa partie supérieure, la vallée du Jourdain.

Le Jourdain, long de 37 lieues, est le cours d'eau principal de la Palestine. Il prend sa source dans l'Hermion (prolongement de l'Anti-Liban), traverse le lac Méron, le lac de Génézareth (mer de Galilée, lac de Tibériade), reçoit à l'est l'Hiéromax, le Jabok (torrents), et se jette dans la *mer Morte*, à plus de 1000 pieds plus bas que le niveau de la mer Méditerranée.

La mer Morte ou lac Asphaltite, tombeau de Sodome, de Gomarhe, d'Adama et de Séboïm, reçoit l'Arnon (torrent) dans ses eaux, les plus épaisses de l'univers. Cette mer mesure 15 lieues de longueur sur 4 lieues de largeur.

Le Jourdain et la mer Morte partagent la Palestine en deux régions : à l'est, la Pérée ; à l'ouest, la Galilée, la Samarie et la Judée. Le Léontis sépare la Galilée du Liban. La Plaine de Mageddo, (arrosée par le torrent de Cison), champ de bataille où les conquérants ambitieux se disputèrent si souvent l'empire de l'Orient, sépare la Samarie de la Galilée.

On remarque, à l'est, les montagnes de Galaad et le

mont Nebo ; on voit à l'ouest le Thabor, la chaîne du Carmel, les monts Gelbsé, le mont Ebal, le mont Garizien et les montagnes de la Judée qui renferment le Calvaire et le mont des Oliviers, près de Jérusalem.

Les villes de la Palestine sont peu nombreuses et ne comptent qu'un petit nombre d'habitants.

Dans la Judée : *Jérusalem*, sur le torrent de Cédron, 40,000 habitants ; *Bethléem*, 2000 habitants ; *Hébron*, 5000 habitants ; *Jaffa*, ancienne Joppé, 6000 habitants, sur la Méditerranée.

Dans la Samarie ; *Sébasté*, l'ancienne Samarie ; *Napelouse*, (Sichem). 10,000 habitants ; Béthulie.

Dans la Galilée : *Jezaël* ; *Naïm* ; *Nazareth*, sur une montagne, 4000 h., Tibériade. Mentionnons, au nombre des villes ruinées : *Cana*, *Magdala*, *Génézareth*, *Capharnaüm*, *Corizaïm*.

Citons encore deux villes mortes, *Bethsaïde*, au nord, et *Ennon*, à l'ouest du Jourdain, où Saint-Jean baptisait.

F.-A. BAILLAIRGÉ, ptre, curé.

NOTRE-DAME-DES-NEIGES ET LA COTE-DES-NEIGES

V

Le champ des morts et les cimetières de Ville-Marie

LES morts qui y furent enterrés étaient nos premiers martyrs.

Le premier cimetière de Ville-Marie était à la Pointe à Sal-lière.

Le plus beau site de cette côte est le champ des morts.

Le second cimetière était à la Place d'Armes. L'Eglise paroissiale l'ombrageait de ses murs. Les tombes, avec leurs humbles croix, s'élevaient sous sa bienveillante protection.

Avant, après les prières du temple sacré, les pères désolés, les mères inconsolables, les orphelins priaient. C'était beaucoup par le cœur.

L'hygiène a coupé court à tous ces sentiments ; le souvenir de nos tombes a été presqu'effacé.

A l'encoignure des rues Chenneville et Dorchester se trouvait le troisième cimetière de Ville-Marie ; puis il arriva au terrain occupé, partie par la place publique Windsor et celle de la cathédrale.

Enfin, les restes de nos chers morts partirent pour la Côte-des-Neiges. Ils y sont bien. C'est leur dernier stage.

La montagne, aux flancs radieux, avec ses allées somptueuses, ses tertres gracieux, honorera ce dernier et funèbre séjour.

A l'entrée de notre cimetière, s'élève la porte gigantesque romane, et admirée de tous les visiteurs, due à l'habileté de notre grand architecte canadien, M. Bourgeault.

En 1854, le terrain de ce nouveau cimetière était acquis de Pierre Trotier, sieur de Beaubien, docteur en médecine.

CHS BEAUBIEN, curé, V. F.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Sur le **R. P. Michaud O. S. V.**



U Noviciat des Clercs de Saint-Viateur vient de s'éteindre, comme il a vécu, pieusement et humblement, le Révérend Père Joseph Michaud, religieux particulièrement bien connu des citoyens de cette ville et dont les travaux remarquables perpétueront longtemps la mémoire. Ce vénérable prêtre est décédé samedi, le 13 de ce mois, dans la 81ème année de son âge et la 55ème de sa vie religieuse.

Le Père Joseph Michaud naquit à Saint-Louis de Kamouraska, archidiocèse de Québec, le 1er avril 1822. Il fit ses études au Collège

de Sainte-Anne, entra dans l'Institut de Saint-Viateur dès la seconde année de son établissement en ce pays, le 20 octobre 1848, et fut ordonné à Victoria, par Mgr Demers, le 23 mars 1860.

Instituteur religieux, le Père J. Michaud eut tour à tour pour théâtre d'action les Collèges de Joliette, de Chambly et de Rigaud. Il y professa les sciences avec habileté et grand succès. C'est toutefois au Collège de Joliette que le regretté Père s'est le plus longuement dévoué ; nous l'y avons vu revenir à différentes époques et y fournir chaque fois un exercice de plusieurs années. C'est au Père Michaud que notre Collège dû son première cabinet de physique, son premier laboratoire, les premières collections de ses musées.

Au printemps de 1858 le Père Michaud fut désigné par ses supérieurs pour la fondation d'une maison de leur Institut à Victoria, Colombie Anglaise. C'était une œuvre toute de dévouement et de sacrifice, révélant bien haut le mérite du jeune religieux auquel on la confiait. Le Père Michaud se rendit avec courage en cette contrée alors si inconnue et si lointaine. Il y vécut quatre ans, laborieusement, luttant chaque jour contre les plus âpres difficultés, s'attachant à la peine comme on pourrait s'attacher au plaisir. Ce ne fut pas sa faute s'il dû revenir bientôt au milieu des siens et toute sa vie, le Père Michaud demeura profondément attaché aux rudes missions de l'ouest qu'il eut deux fois le bonheur de revoir, dans la suite, florissantes et prospères.

De retour au Canada, le 9 septembre 1862, le Père Michaud reprit l'enseignement au Collège Joliette qu'il devait quitter de nouveau au printemps de 1868. Cette fois il se rendait à Rome, accompagner, en qualité d'aumônier ; le deuxième détachement des Zouaves Pontificaux. Ce n'était pourtant pas là tout le sujet de son voyage. Depuis plusieurs années déjà le chapitre de Montréal songeait à la construction d'une cathédrale qui fut digne de cet immense et important diocèse. On voulait un temple qui rappelât quelque célèbre monument de l'art chrétien. Le Père Michaud, dont le talent d'architecte était déjà renommé, fut consulté. Le projet d'ériger à Montréal un

autre Saint-Pierre de Rome, par exemple, était-il réalisable ?... La réponse, dit-on, ne fut ni précipitée ni décevante. Et le Père Michaud partit avec cette autre mission de lever les plans de Saint-Pierre.

On le trouvait quelque part téméraire ce petit abbé. Il avait bien déjà construit des églises, des collèges et des couvents, de dimensions imposantes même, mais pouvait-il se mettre en tête d'implanter Saint-Pierre à Montréal. Pourrait-il seulement se rendre un compte approximatif des difficultés qu'allait présenter la simple réduction d'une œuvre semblable ? On était bien naïf de croire un seul jour aux convictions d'un tel conseiller.

Le Père Michaud revint de Rome l'année suivante, muni de ses tracés et de ses calculs, reprit son poste au Collège Joliette où il exécuta en miniature la réduction qu'il avait conçue du plus beau temple de l'univers. Ses élèves d'alors se souviennent d'avoir activement travaillé à cette œuvre de si patiente exécution et que l'on pouvait encore voir récemment dans l'une des chapelles inachevées de la cathédrale aujourd'hui bel et bien réalisé.

Ce fut vers 1880 que le Père Michaud sortit définitivement du Collège Joliette et de l'enseignement. L'obéissance le transférait à l'Institut des Sourds-Muets à Montréal. Le bon Père n'était déjà plus jeune, il avait longuement et noblement travaillé, il allait pouvoir se donner un peu de repos, pensait-on. La Divine Providence en avait ordonné autrement.

Entre-temps, en effet, les murs de la célèbre cathédrale de Montréal s'étaient élevés, un dôme majestueux couronnait l'imposant édifice, mais le portail en était encore à édifier. Les autorités religieuses songeaient à parfaire ces travaux, à terminer même l'intérieur du nouveau temple sans plus tarder. Bref, poursuivre fut décidé et la direction du travail confiée au Père Michaud. C'était là une besogne absorbante exigeant beaucoup d'activité et d'énergie. Il s'y voua tout entier et ce ne fut que l'œuvre achevée que le vénérable père parut véritablement ressentir le poids des années. Jusque-là en effet à sa démarche ferme et rapide, aux longues courses qu'il faisait

chaque jour sans jamais se payer le luxe du tramway, on sentait bien que ce vieillard était ennemi juré des ménagements et des délicatesses, mais aussi qu'il jouissait d'une vigueur peu commune.

Le Père J. Michaud était astronome, physicien, géologue, architecte. Il était encore numismate et collectionneur pour l'agrément de ses loisirs et l'avantage de ses nombreux amis. A tous ces titres, il eut de nombreuses et d'importantes relations. Ses rapports furent particulièrement fréquents avec le clergé de nos différentes provinces et nos communautés religieuses. De toutes parts, en effets, on avait recours à ses lumières. Nous croyons pouvoir affirmer qu'en toute circonstance, le Père Michaud ne se fit que des amis et dans les différents qu'il eut même souvent à trancher, sa perspicacité, sa droiture, sa franchise enlevèrent toute prise à l'injustice ou à la réplique.

Homme de talent et de savoir, le Père Michaud fut par-dessus tout religieux de grande vertu. Sous un extérieur sévère, rude même parfois, il possédait des trésors de bonté. Ceux qui ont vécu dans son intimité rendent hommage à sa charité, à sa piété, à sa profonde humilité, à son amour passionné de la vie régulière, de l'étude et du travail, et conviennent qu'il est grand l'exemple d'une vie si oubliée d'elle-même et à la fois si dévoué au bien de la société et de sa patrie.

Le Père Michaud, pendant ses cinq dernières années, fut à la retraite. Mais comme le repos répugnait à ses habitudes, il sut encore s'occuper de diverses manières. Il gémissait tout de même de ne pouvoir plus travailler qu'à petites journées et demandait souvent qu'on lui procurât du travail.

Les fêtes de ses Noces d'Or de vie religieuse vinrent ensoleiller il y a quatre ans le déclin de sa vie. Le bon Père se montra en cette circonstance profondément touché et consolé des témoignages d'estime et de reconnaissance dont on l'entoura, moins sans doute pour les honneurs qui lui étaient rendus que pour les leçons bienfaisantes que portent avec elles ces touchantes démonstrations.

Sa course allait enfin bientôt finir. La maladie vint le visiter il y a un an et graduellement ses forces déclinerent jusqu'à ce qu'enfin la mort, qu'il ne craignait pas, vint l'enlever à sa famille religieuse.

R. I. P.

UN CLERC DE SAINT-VIATEUR.

COUVENT DE SAINT-LAURENT

Le 29 du mois dernier, M. le chanoine W. C. Martin, supérieur ecclésiastique de la communauté des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, a présidé une cérémonie de vêtue et de profession dans la chapelle de leur maison-mère.

Ont reçu l'habit religieux : Mlles Agathe Desrochers, de Saint-Flavien, dite Sœur Marie de Sainte-Agathe de la Croix ; Léonie Lessard, de Nashua, dite Sœur Marie de Saint-Elphège ; Thérèse Guertin, de Nashua, N. H., dite Sœur de Saint-Agnès du Sacré-Cœur ; Flore Sylvain, de Stanfold, dite Sœur Marie de Saint-Honorat ; Emélia Meunier, de Nashua, N. H. dite Sœur de la Miséricorde ; Alphonsine Lamoureux, de Montréal, dite Sœur Marie de Saint-Ange ; Albina Ratelle, de Saint-Liguori, dite Sœur Marie de Saint-Paul Ermite ; Rose Anna Santerre, de Nashua, dite Sœur Marie de Nazareth ; Marie Anna Lapierre, de Sainte-Scholastique, dite Sœur Marie de Sainte-Céline ; Apolline Létourneau, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Laura ; Sarah McDonell, de Lochiel, Ont., dite Sœur de Sainte-Lucina ; Berthe Moquin, de Montréal, dite Sœur Marie de la Providence ; Emérentienne Provost, de Varennes, dite Sœur Marie de Saint-Fortunat ; Marie Morache, de Montréal, dite Sœur Marie de Saint-Ernestine ; Dulcénie Lizotte, de Montréal, dite Sœur Marie de l'Enfant-Jésus ; Joséphine Bonneville, de North Adams, dite Sœur Marie de Saint-Louis de France ; Blanche Chevalier, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Lucine ; Alice Thériault, de Bonfield, Ont., dite Sœur Marie de la Trinité ; Lucia Robert, de Saint-Ambroise, dite Sœur Marie de l'Espérance ; Angéline Chênevert, de Montréal, dite Sœur Marie de Saint-Antonia ; Eva Paré, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Alice de la Croix ;

Marie-Louise Laurin, de Saint-Hermas, dite Sœur Marie de Sainte-Stéphanie ; Florida Lacroix, de Montréal, dite Sœur Marie de Saint-Thomas d'Aquin, Albina Simard, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Victoria, choristes.

Mlles Rose Anna Côté, de Manchester, dite Sœur Marie de Sainte-Zite ; Anna Coté, de Manchester, dite Sœur Marie de Saint-Elie ; Anaïs Turcotte, de Somersworth, N. H., dite Sœur Marie de Saint-Boniface ; Marie Anne Faucher, de Manchester, dite Sœur Marie de Sainte-Marthe ; Albertine Boucher, de Somersworth, N. H., dite Sœur Marie de Saint-Auguste ; Séraphine Labonté, de Somersworth, N. H., dite Sœur Marie de Saint-Siméon ; Azilda Sylvain, de Stanfold, dite Sœur Marie de Sainte-Cunégonde ; Joséphine Lebel, de Somersworth, N. H., dite Sœur Marie de Sainte-Sylvie ; Laura Robert, de Suncook, N. H., dite Sœur de Sainte-Alphonsine ; Délima Miron, de Sainte-Rose, dite Sœur Marie de Saint-Aubin ; Clarisse Lalande, de Saint-Hermas, dite Sœur Marie de Saint-Réné, coadjutrices.

Ont émis leurs vœux temporales : Les Sœurs Marie de Saint-Aimée de Jésus, de Saint-Vincent de Paul ; Marie de Saint-Augusta, de Montréal, Marie de Sainte-Léonide, de Magog, choristes.

M. l'abbé W. C. Chauvin, vicaire au Sacré-Cœur, Montréal, a fait le sermon de circonstance.

AUX PRIERES

R. P. Burtin, O. M. I., décédé à Québec.

Sœur Saint-Placide, née Emélie-Agnès Provost, des Sœurs Grises, décédée à Montréal.

Sœur Sainte-Geneviève, née Marie-Geneviève-Victorine Lemay, des Sœurs Grises, décédée à Montréal.

Sœur Joséphine Boucher, des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, décédée à Windsor, Ont

Sœur Marie-Benoit, née Emérance-Emma, Lebrun, professe vocale des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Joséphine Sicotte, épouse de B. P. Benoit, ex-M. P., décédée à Chambly.